

Conseil supérieur des programmes Sénat 7 juillet 2015

Rencontre entre :

3 membres du CSP : Mme Marie-Christine Blandin, sénatrice, Mme Véronique Fouquat, chargée de mission MEN, M. Laporte ; et 11 représentant.e.s du collectif formé par 17 associations (délégation menée par Nicole Fouché —REFH).

- **Mme Blandin** introduit la réunion par un rappel du contexte et avec **une bonne nouvelle : le CSP a encore deux mois devant lui pour reformuler et infléchir le texte des programmes après la consultation à laquelle nos associations ont répondu.**

Elle est intéressée par notre expertise, souhaite connaître notre niveau formel d'exigence et, surtout, avoir des conseils très pratiques.

- **Nicole Fouché** (Réussir l'égalité femmes-hommes — REFH) propose que les associations s'expriment sur les 4 points retenus par le communiqué de notre collectif (communiqué qui a constitué notre réponse à la consultation nationale) :

* le principe d'égalité est absent des programmes. Il devrait être présent dans toutes les disciplines de façon transversale ;

* les programmes sont rédigés au masculin. Demande de féminisation de la langue ;

* vigilance pour la suppression des stéréotypes sexués, en particulier dans les manuels scolaires ;

* intégration d'une réflexion sur le genre et l'égalité dans les programmes des différentes disciplines pour aider à comprendre comment les inégalités et les préjugés se perpétuent, et permettre de mieux les combattre.

-**Mme Blandin** signale que

- le CSP n'a pas vocation à se manifester auprès des éditeurs mais que la délégation des Droits des femmes du Sénat l'a fait ;
- que l'État reste maître des contenus numériques ;
- que l'égalité femme/homme est introduite dans l'instruction civique et morale (ICM), qui aborde les discriminations et les inégalités.

Tour de table

- **Louis Pascal Jacquemond** (Mnémosyne) insiste sur le fait que, pour les éditeurs et les enseignants, si l'égalité apparaît dans les programmes, à la fois en chapeau, comme principe et surtout en exemples spécifiés appliqués (des auteures en français, des actrices de l'histoire autrement que depuis 1944 et autrement qu'en dossiers...), elle sera mentionnée par les corps d'inspection et elle apparaîtra dans les manuels scolaires. Elle aura ainsi plus de chance d'être appliquée. Dans l'écriture des programmes, la féminisation et l'utilisation presque systématique du masculin et du féminin sont indispensables : citoyen et citoyenne, ouvrier et ouvrière, etc., et ce, d'autant plus que, dans certains cas, l'historiographie le commande (cas au XIX^e siècle où les ouvrières sont plus nombreuses que les ouvriers — à cause de la place du textile à domicile, manufacturier et artisanal — mais elles sont « invisibilisées » au profit du monde ouvrier masculin).

- **Fabrice Virgili** (VP Mnémosyne) rappelle la difficulté qui fut la notre pour être enfin reçu par le CSP. Les associations ici présentes ont déjà depuis plusieurs années répondu aux enquêtes et sollicitations des différents ministères et organismes pour une meilleure prise en compte du genre dans l'enseignement. Nous constatons que malgré notre participation à la consultation nationale, sur les 243 pages de la synthèse réalisée par le ministère la question du genre n'apparaît toujours pas. Les expert-e-s que nous sommes ne demandent pas mieux qu'aider le CSP sur les différents points soulevés, mais il importe que nous soyons relayés et soutenus.

- **Mme Blandin** précise qu'un amendement a été proposé pour que le Genre apparaisse dans les programmes mais que celui-ci n'a pas été retenu.

- **Florence Rochefort** (Institut Émilie-du-Châtelet) signale que

* l'IEC, très sollicité sur des questions de genre, ne peut faire face à toutes les demandes. Lors de la polémique de dénigrement des études de genre, l'IEC a publié un ouvrage sur *Qu'est-ce que le genre ?* (Poche Payot) qui part de questions de société posées simplement : Pourquoi les femmes valent-elles moins que les hommes ? Le cerveau a-t-il un sexe ? Qu'est-ce qu'être une femme dans le sport ? L'histoire des conceptions du sexe

anatomique ; Pourquoi les filles ne réussissent qu'à l'école ? etc. Pour répondre à la demande de conseils de Mme Blandin, elle préconise la consultation du site Web de l'IEC qui propose plusieurs outils. Elle rappelle l'organisation des Assises de l'égalité filmées qui rencontrent un grand intérêt.

* Elle souligne combien il reste un maillon manquant à combler entre l'enseignement supérieur/recherche et l'enseignement secondaire et combien la sphère politique (et le CSP) ont un rôle majeur à jouer pour débloquer la situation et permettre enfin cette transmission des savoirs.

* Elle explique que partir de l'histoire des inégalités et du vécu des inégalités, des préjugés et des lois peut être efficace, que l'histoire des féminismes et des féministes illustre bien ces thématiques et que l'exemple des hommes en faveur de l'égalité à travers les siècles (sur qui l'IEC a publié un ouvrage collectif) est aussi à mettre en valeur.

- **Mme Blandin** signale que le CSP s'intéressera à la formation des enseignants et à la maquette des programmes des ESPE. Elle demande de rester vigilant et de « frapper à la porte des ESPE » pour qu'ils se sentent concernés par la formation des professeur-e-s à l'égalité.

- **Adeline Adam** (EFiGiES et ATE) représente une association de jeunes chercheurs et chercheuses travaillant sur le genre. Elle insiste sur l'importance d'introduire explicitement l'anthropologie dans le programme de Langues et cultures de l'Antiquité. Cela permettrait de montrer que le système du genre que nous connaissons a une histoire. Un chapitre tel que celui sur la famille serait le lieu idéal de l'introduction de ces notions (systèmes de genre, de filiation et de parenté spécifiques à Rome).

- **Véronique Slovacek-Chauveau** (*femmes et maths*, Femmes & Sciences) insiste sur l'importance capitale des programmes pour les enseignant.e.s. Il faudrait donc pouvoir préconiser que le CSP, à travers les programmes, influence le contenu des manuels scolaires.

- **Mme Blandin** précise que la préconisation « musclée » ne peut se faire que dans les introductions des programmes (les « chapeaux »). Il le fera. Les recommandations dans les documents d'accompagnements ne seront pas faits par le CSP.

- **Christine Planté** — la Fédération RING comprend des enseignant·e·s et des chercheur·se·s de toutes disciplines, et s'attache particulièrement à l'articulation enseignement/recherche et interdisciplinarité/formations disciplinaires — indique que les réactions et inquiétudes recueillies par le RING font apparaître deux contradictions majeures dans la situation actuelle :

* Les ABCD de l'égalité, présentés comme relevant d'un enjeu de société majeur, ayant été mis en cause par une minorité hostile, il s'est ensuivi une disparition du genre, et une grande discrétion sur les questions d'égalité femmes/hommes dans la réflexion sur la réforme des programmes. En l'absence d'indications précises sur le sujet, il résulte l'impression d'un manque de continuité et de conviction dans les valeurs qui conduisent la politique de l'éducation, et un fort malaise pour les intervenant·e·s à tous niveaux.

* Alors que le CNRS impulse de façon volontariste un développement des recherches sur le genre en France, notamment en SHS, l'enseignement n'intègre ni ne diffuse les résultats de ces recherches dans ces programmes. Ne croit-on pas à la valeur de la recherche publique ?

* Prenant ensuite l'exemple de l'enseignement du Français, elle souligne que les programmes devraient inviter à réfléchir sur l'absence ou l'invisibilité des femmes créatrices dans l'histoire littéraire et culturelle, sur la représentation des femmes, et sur les processus qui produisent les inégalités et la minoration des femmes.

* En l'absence de directives explicites dans les programmes actuels, il est difficile aux différentes actrices et acteurs d'intégrer les femmes et les rapports de genre dans l'enseignement. Il faudrait proposer à la fois des formations (initiales et continuées) et des documents d'accompagnement (noms et biographies de femmes écrivains, textes présentés, pistes d'études, bibliographies). Ainsi qu'une aide à l'emploi d'une langue non discriminante, à travers des recommandations claires et des journées de formation.

- **Nicole Fouché** (REFH) regrette

* que le thème du genre ait disparu du vocabulaire de l'Éducation nationale en contradiction avec ses productions antérieures et avec le contexte législatif. Substituer à la place du genre dans toutes les disciplines, l'égalité filles-garçons dans une seule discipline alibi (par exemple l'instruction civique et morale), n'est pas du tout juste. Enseigner l'égalité filles-garçons est la responsabilité de toutes les disciplines : c'est pourquoi nous disons que l'égalité filles-garçons est une notion

transversale, une dimension incontournable du « Comprendre le monde », laquelle, à notre grand regret, ne figure pas dans le socle commun.

* L'ensemble de la délégation, composée d'expert.e.s se tient à disposition du CSP pour travailler sur cette question et pour répondre aux souhaits de propositions concrètes et pratiques exprimés par M.-C. Blandin.

-**Evelyne Nakache** (Centre Hubertine-Auclert — CHA) signale :

* Que, dans les cycles 3 et 4 des programmes soumis à la consultation, le nombre de fois où l'homme est cité avec un petit h et un grand H est important : respectivement 7 H et 2 h dans le cycle 3 ; 13 h et 6 H dans le cycle 4, alors que le nombre de femmes avec un f est respectivement de 1 et 2. Ce qui amène à mettre en question les manuels scolaires qui sont la transcription fidèle des programmes.

* Pour aider à la réflexion, et lutter contre l'absence et l'invisibilité des filles, pour éliminer les stéréotypes et éviter le sexisme de la langue, elle propose trois analyses réalisées par le CHA sur des manuels de français, histoire et maths. Il y apparaît que les femmes sont 4,2 % à être citées en histoire, 6,1 % en français et 2,9 % dans les femmes célèbres en maths. Le CHA a édité un fascicule « Faire des manuels scolaires » qui est remis en séance.

* L'existence d'une Formation en ligne ouverte à tous (FLOT/MOOC en anglais) sur l'égalité femmes/hommes réalisée par des associations et diffusée par Sillages est aussi signalée comme outil utile à la réflexion. Elle concerne les étudiants en particulier ceux des ESPE.

- **Geneviève Pezeu** (Association nationale des études féministes — ANEF et Association de recherches sur le genre en éducation et formation (ARGEF) signale

* Le livre de l'ANEF *Le Genre dans l'enseignement supérieur*, livre blanc qui présente la situation actuelle et regroupe des propositions d'actions visant à consolider l'institutionnalisation des recherches sur le genre et à promouvoir l'égalité.

* L'ARGEF évoque le fait que toutes les propositions de didacticien-nes faites lors de la consultation n'ont pas été prises en compte dans la synthèse, sauf pour mentionner le nom des associations en note de bas de page (page 4). En fait, c'est le MEN qui s'est chargé de la consultation, ensuite il en a fait une synthèse qu'il vient de rendre au CSP à qui il reste à peine deux mois pour réajuster, reformuler, expertiser les textes tirés de la consultation et les propositions de notre collectif.

* L'ARGEF avec l'ESPE de Créteil a organisé sous le patronage du MEN le colloque « Genre, didactique et formation » qui a démontré la demande et les besoins des enseignants (Mme Blandin précise que la délégation aux Droits des femmes du Sénat peut accompagner ce type de formation).

* L'ARGEF remarque que depuis la loi Haby (1975) la mixité n'a pas forcément profité aux filles, elle les a même, peut-être, rendues moins visibles : elle est un moyen mais pas le gage de l'égalité.

- **Cécile Beghin** (Mnémosyne) regrette qu'il y ait si peu de relais entre la recherche historique intégrant des problématiques de genre et la rédaction des programmes. Elle rappelle que les programmes constituent un cadre pour les éditeurs de manuels scolaires, qui disposent d'une grande liberté dans la composition de leurs manuels mais sont tenus de répondre à l'injonction des programmes ; ils sont par ailleurs essentiels pour les enseignants qui doivent les suivre de façon impérative. Or, le manuel est l'outil de travail des enseignants et des élèves. Des dispositions plus claires dans les programmes obligerait les éditeurs à modifier leurs contenus et permettraient une meilleure diffusion des problématiques de genre dans le secondaire, et donc un progrès plus rapide de l'égalité entre filles et garçons. Enfin il faut préciser que les élèves sont demandeurs d'un récit historique qui leur permette de mieux comprendre le monde qui les entoure et de mieux s'y intégrer. Cet enjeu est essentiel dans le cadre scolaire dans toutes les disciplines.

- **Véronique Garrigues** (Mnémosyme) donne son avis comme enseignante dans une REP (académie de Toulouse), où la mixité n'est pas facile à mettre en place. Confrontée à la consultation (questions trop fermées et jargon de l'institution), elle se demande quelle image des femmes est reçue par les ados à travers les nouveaux programmes — dans une zone à très forte population immigrée d'origine maghrébine ? Les femmes restent encore une fois invisibles dans l'écriture des programmes. Par ailleurs, la formation des enseignant.e.s sur l'égalité filles-garçons y est inexistante, alors qu'elle relève de la formation continue.

- **Mme Blandin**, après avoir écouté très attentivement les différentes interventions demande des conseils et de la documentation sur la féminisation des noms. Par exemple :

Que peut-on écrire à la place de homme : homme et femme ?

Doit-on écrire ouvrier et ouvrière ? ou ouvrier-e ? ou ouvrier.e (qui convient mieux aux non-voyants) ?

En réponse, il existe un « guide pour la communication publique sans stéréotype de sexe » diffusé par le HCEfh.

Après un échange assez long, Mme Blandin demande que les associations lui envoient les programmes soumis à la consultation, annotés ou corrigés, afin qu'elle en tienne compte dans la reformulation qu'elle soumettra au CSP. Vu le peu de temps disponible pour ces modifications, elle demande aux associations qui le souhaitent de lui soumettre des propositions directement exploitables. Elle pense que la majorité du CSP serait prêt à en discuter, ce qui ne garantit pas leur adoption.

La réunion a duré une heure trente, dans un climat d'écoute et de discussion très libre.

Coordonnées : Mme Blandin, mc.blandin@senat.fr

Mme Fouquat, veronique.fouquat@education.gouv.fr

Le 8 juillet 2015

Evelyne Nakache et Nicole Fouché.

Associations du collectif

- ANIMATH,
- ASSOCIATION NATIONALE DES ÉTUDES FÉMINISTES,
- ASSOCIATION DE RECHERCHE SUR LE GENRE EN ÉDUCATION ET FORMATION,
- ASSOCIATION ARPÈGE,
- CENTRE HUBERTINE-AUCLERT,
- COORDINATION FRANÇAISE POUR LE LOBBY EUROPÉEN DES FEMMES,
- EFIGIES,
- FEMMES ET MATHS,
- FEMMES ET SCIENCES,
- FEMMES POUR LE DIRE FEMMES POUR AGIR,
- INSTITUT ÉMILIE DU CHÂTELET,
- LABORATOIRE DE L'ÉGALITÉ,
- MNÉMOSYNE,
- RÉUSSIR L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES,
- RING, FÉDÉRATION DE RECHERCHE SUR LE GENRE,
- RÉSEAU FÉMINISTE « RUPTURES »,
- SOCIÉTÉ INTERNATIONALE POUR L'ÉTUDE DES FEMMES DE L'ANCIEN RÉGIME.
